

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 228/2025

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Rue de Winnezeele en agglomération – HERZEELE - Noréade

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 06/10/2025 – de M. PLANCKEEL Olivier – Noréade – centre de CASSEL « la Cornette » – CS 70250 – 59670 CASSEL.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour des travaux de réparation du réseau eau - rue de Winnezeele en agglomération ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte dans les deux sens de circulation avec un empiètement sur chaussée et la vitesse sera limitée à 30km/h, rue de Winnezeele en agglomération, pour la réalisation de travaux de réparation du réseau eau, le 06/10/2025.

ARTICLE 2 : La Sté NOREADE – centre de CASSEL ‘La Cornette » – CS 70250 - 59670 CASSEL chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. PLANCKEEL Olivier – de Noréade – centre de CASSEL « la Cornette » – CS 70250 – 59670 CASSEL - e-mail : accueil-cass@noreade.fr

Fait à HERZEELE, le 06 octobre 2025

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 06 octobre 2025

Le Maire,
S.FRANCKE

